



JUN
2008
NO 12

LA GAZETTE

MÉDIATION FAMILIALE

Violences
et médiation familiale

CONSEIL CONJUGAL

La culpabilisation,
expression
d'une violence ordinaire

FEED-BACK

La violence
dans le couple

SPIRITUALITÉ

Oeil pour oeil,
dent pour dent

INVITÉ POUR VOUS

PROFESSEUR
MAURICE BERGER

Papa !...Maman !...
Arrêtez de vous disputer !

THÉRAPIE FAMILIALE

La musique
de la jungle



EDITO

DANS CE NUMÉRO

NEWS

Quoi de neuf
à Couple et Famille?
Odile TARDIEU

3

SPIRITUALITÉ D'ICI ET D'AILLEURS

Oeil pour oeil, dent pour dent
Edmond GSCHWEND

4

MÉDIATION FAMILIALE

Violences et médiation familiale
Marie-Jo FAVEZ

5

INVITÉ POUR VOUS

PROF. MAURICE BERGER
Papa!...Maman!...
Arrêtez de vous disputer!
les conséquences de la
violence conjugale sur l'enfant
Véronique HÄRING

6

CONSEIL CONJUGAL

La culpabilisation, expression
d'une violence ordinaire
Monika DUCRET

12

THERAPIE FAMILIALE

La musique de la jungle
Laurent BUSSET

14

UN PARTENAIRE SE PRÉSENTE

CIMPV - Consultation interdisciplinaire
de médecine et de prévention de la violence
Isabelle RINALDI BAUD

16

A LIRE OU À RELIRE

"Parler ensemble"
de Friedemann Schulz von Thun
Alfredo MOTA

17

FEED-BACK

La violence dans le couple
Clélia AMALDI,
Véronique COMPAGNON

18

Qu'elles soient physiques, psychologiques, verbales, sexuelles ou économiques, qu'elles se produisent dans un contexte institutionnel ou interpersonnel, de manière unique ou répétée, voire chronique, les violences ont potentiellement un effet dévastateur.

Les violences domestiques ont la particularité de s'inscrire dans le cadre des relations privilégiées où il est attendu des proches protection et sécurité. Les violences familiales signent alors le changement de rôle d'une source de protection qui se mue en agent ou organisme violent et ce, dans un contexte qui mystifie ou refuse à la victime tout indice relationnel qui pourrait l'aider à attribuer un sens ou une intention à ce qui se passe, et donc à marquer son accord ou son désaccord.

(Sluzki, 2000)

Dans la rubrique «Spiritualité d'ici et d'ailleurs», Edmond Gschwend nous adresse un message d'espoir en nous rappelant que dans le monde, hommes et femmes luttent pour résister à l'inhumanité et à la violence.

Marie-Jo Favez démontre qu'une médiation familiale lors d'une séparation peut être un lieu d'expression des sentiments de colère ou de haine qui sont parfois à l'origine de propos et de gestes violents.

Interviewé par Véronique Häring, le Professeur Maurice Berger, chef de service en psychiatrie de l'enfant au CHU de Saint-Etienne (France), nous propose de considérer les enfants exposés à la violence conjugale comme des enfants victimes de ces violences et nous rend attentifs aux multiples impacts potentiels sur le plan psychologique, relationnel et neuro-physiologique. Son expertise dans le domaine de l'évaluation et du dispositif de soins qu'il dirige l'amène à considérer cette question comme un problème

de société et à interroger le surinvestissement de la notion de «famille».

Monika Ducret explore la culpabilisation comme une des expressions de la violence ordinaire. Elle en présente les diverses formes et explique les raisons du recours à la culpabilisation dans les relations intimes.

Par le biais de la métaphore musicale, Laurent Busset nous emmène dans le monde des adolescents et nous fait entendre diverses voix d'une musique «violente». Ces voix nous interpellent sur nos responsabilités de citoyens et de parents.

La Consultation interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence (CIMPV) des Hôpitaux Universitaires de Genève, présente ses activités centrées sur les problématiques de violence.

Alfredo Mota nous rappelle que communiquer est plus complexe qu'il n'y paraît et qu'en prenant conscience de certains mécanismes et de notre vécu intérieur, nous pouvons contribuer à désamorcer les conflits.

Enfin, la rubrique «Feed-back» présente un article écrit en 1990 par Clélia Amaldi et Véronique Compagnon, anciennes collaboratrices de Couple et Famille, dans lequel elles retracent les différents stades de la croissance humaine et attirent notre attention sur les violences masquées. Prenant en compte la transmission intergénérationnelle de la violence alimentée par celle de la société, elles nous invitent, avec engagement, à considérer le conseil conjugal comme une ressource pour les couples en difficulté.

Tel qu'il vous est présenté ici, ce journal est le fruit du travail des collaborateurs de Couple et Famille. Qu'ils en soient tous remerciés.

Amis lecteurs, nous vous rappelons que vous pouvez vous abonner à cette revue ou la recevoir gratuitement en devenant membre de l'association Couple et Famille.

Isabelle RINALDI BAUD
Membre du comité



Quoi de neuf à Couple et Famille?

NEWS

Nous avons le plaisir d'accueillir...

Martine CHENOU, qui prend la direction du service. Avocate depuis 1982 et médiatrice familiale depuis 1994, elle a décidé de ne s'investir que dans les activités qui lui tiennent à cœur; elle assumera la direction de l'équipe et du secrétariat de Couple et Famille, ainsi que des tâches de représentation du service.



et...

Béatrice LEISER qui intègre l'équipe comme stagiaire en conseil conjugal pour trois ans, dans le cadre d'une formation DAS-HES organisée conjointement par le CEFOC et la Fédération Romande et Tessinoise des services de consultation conjugale (FRTSCC).



et nous remercions chaleureusement...

Alfredo MOTA qui quittera Couple et Famille le 31 juillet prochain pour cause de retraite. Il est entré dans le service le 1^{er} juin 1993 comme conseiller conjugal. Tous ceux qui ont eu le plaisir de travailler avec lui ont apprécié sa discrétion, sa compétence mais aussi sa manière très personnelle et constructive d'intervenir dans les débats. Nous le remercions pour toutes ces années.



et...

Edmond GSCHWEND qui a quitté le comité de Couple et Famille auquel il participait depuis 1996. Sa présence au comité, sa capacité à pacifier les débats, mais aussi son humour ont toujours été très appréciés par tous. Nous le remercions de nous avoir accompagné si longtemps.



ainsi que...

Laurent BUSSET qui diminue son temps de travail à Couple et famille pour se consacrer à d'autres tâches. Nous le remercions de ce qu'il a accompli en tant que directeur pendant toutes ces années.

Odile Tardieu
Présidente

Couple
et
Famille

c'est...

Une association à but non lucratif créée en 1979, soutenue et financée par l'ECR (Eglise Catholique de Genève), l'Etat et la Ville de Genève, les dons et le produit de ses activités.

Elle est membre de la FGSPCCF (Fédération genevoise des services privés de consultation conjugale et familiale) et de la FRTSCC (Fédération romande et tessinoise des services de consultation conjugale).

Son objectif est de soutenir et d'accompagner les familles et les couples dans les difficultés relationnelles qu'ils rencontrent. Elle est ouverte à tous, dans le respect des convictions et des valeurs de chacun. Elle propose des consultations en conseil conjugal, médiation familiale, thérapie de couple et de famille.

Depuis plusieurs années, nous avons également développé des programmes de prévention, sous forme de parcours de groupe et de soirées-débats.

Pour connaître plus en détails nos prestations, nous vous invitons à consulter notre site internet

www.coupleefamille.ch



Oeil pour oeil, dent pour dent !

L'expression est bien connue. Elle nous vient de la Bible, comme chacun sait, et figure en toutes lettres dans le livre de l'Exode au chapitre vingt-et-un. Et le texte ajoute «vie pour vie... pied pour pied, brûlure pour brûlure... plaie pour plaie». Le principe est encore répété aux livres du Lévitique (ch.24) et du Deutéronome (ch.19).

Permission de se venger ? Encouragement à la violence ? C'est plutôt le contraire !

L'histoire commence mal : aux origines de l'humanité, le meurtre d'Abel par son frère Caïn (un récit symbolique plutôt qu'historique) : l'Homme ennemi de l'Homme ; la violence omniprésente ; la vengeance sans limites :

«Caïn est vengé sept fois, mais Lamek - un descendant de Caïn - septante fois !»
Œil pour œil... Il s'agit de mettre

des limites à la fureur, à la vengeance (il est intéressant de noter que le code du roi de Babylone Hammurabi - 18^{ème} siècle avant J-C - connaît déjà le principe du Talion ayant pour but de limiter la violence).

La vengeance privée était un droit et même un devoir auquel le plus proche parent de la victime, le vengeur du sang ne pouvait se soustraire. La jurisprudence

ultérieure précisera que si quelqu'un a tué par accident, il pourra se réfugier dans une des villes désignées comme villes-refuges pour échapper au vengeur du sang.

Heureusement, d'autres voix ont pu se faire entendre et soutenir l'idée et la nécessité du pardon. «Tu ne te vengeras pas et tu n'auras pas de rancune envers les enfants de ton peuple. Tu aimeras ton prochain comme toi-même», demande le livre du Lévitique (ch. 19). Une bienveillance encore limitée aux proches, à ceux de son peuple. L'évangile proposera une morale plus exigeante encore : il s'agit d'aimer même ses ennemis et de rendre le bien pour le mal.

**«vie pour vie...
pied pour pied,
brûlure pour brûlure...
plaie pour plaie»**

Dans nos sociétés moderne, la vengeance privée est interdite : l'Etat s'est réservé le monopole de la violence légitime : contrainte, prison, peine de mort (heureusement abolie dans de nombreux pays). Les progrès sont remarquables, mais la violence n'a pas disparu de la surface de la terre...

Elle a plutôt augmenté de façon monstrueuse, à cause des progrès de la science - science sans conscience souvent - et de la technique ! Comparées aux guerres modernes, celles des siècles

précédents étaient presque des jeux d'enfants. Et que dire de cette violence trop occultée du système économique mondial qui permet aux pays riches d'acquiescer légalement les richesses de la terre et de réduire des millions d'hommes et d'enfants à la misère et à la famine !

Faut-il désespérer ? Le combat pour la justice et la dignité est-il définitivement perdu ?

Partout dans le monde des femmes et des hommes continuent sans relâche à lutter. Cela ne devrait-il pas nous encourager à nous mettre debout et à résister à l'inhumanité et à la violence ?

Si la violence reste hélas partout présente, la conscience de l'humanité a pourtant progressé. L'odieux commerce des esclaves, encore très fructueux il y a deux siècles, a cessé : la torture est reconnue illégitime et les Etats qui continuent à la pratiquer le font en secret : on a reconnu que les enfants ont des droits... L'affirmation de l'universalité des droits humains est aujourd'hui un acquis, même si cet acquis est encore fragile et contesté par certains.

Désespérer ? Non ! Plutôt rêver avec Luther King «au jour où tous les habitants de la terre pourront recevoir trois repas par jour pour la vie de leur corps, l'éducation et la culture pour la santé de leur esprit, l'égalité et la liberté pour la vie de leur cœur». Rêver... et ... Agir chacun selon nos forces et nos possibilités pour un monde sans violence.

Heureux les artisans de PAIX.



Edmond GSCHWEND
prêtre et théologien



Violences et médiation familiale

Violence et médiation... cela peut paraître contradictoire.

En effet, pour entreprendre une médiation il faut être d'accord de se parler dans un esprit de respect mutuel, être de bonne foi et transparent, pouvoir développer un climat de coopération et enfin ne pas craindre de représailles ni de menaces. Dans un contexte de violence conjugale avérée, une médiation familiale n'est donc pas appropriée.

Par contre, au cours d'un processus de médiation, il n'est

pas exclu que quelques paroles très dures puissent être prononcées. Des personnes peuvent éprouver des sentiments de colère ou de haine et les exprimer avec des mots extrêmement violents alors qu'elles n'ont jamais connu cela auparavant : elles se sentent tout à coup submergées par l'intensité de leurs émotions, dépassées par leurs pensées, effrayées même de constater qu'elles deviennent capables d'émotions et de paroles très violentes alors que ce n'est pas du tout dans leurs habitudes.

Que leur est-il donc arrivé ? Il se peut, par exemple, que quelques semaines plus tôt leur conjoint-e leur ait annoncé sa décision de se séparer et qu'elles aient appris en même temps l'existence d'une nouvelle relation. Pour la

personne quittée cela a été un véritable choc et quelque chose de totalement inconcevable. Puis elle a dû faire face à la réalité. Mais elle est restée avec un grand point d'interrogation, une profonde déception, une énorme blessure, un sentiment de trahison et d'injustice, une très grande souffrance...

Peu à peu elle a senti la colère monter : contre elle-même qui n'a pas su voir venir, contre son conjoint-e qui détruit sa vie de famille et surtout contre « l'autre » qui risque de prendre une place importante dans l'éducation et l'affection des enfants. Et cette colère s'accompagne parfois de propos très violents (par exemple : « c'est vrai maintenant avec ma femme, j'ai la haine » / « je maudis ce mec, j'ai envie de le tuer, je n'ai pas envie qu'il joue avec mes enfants, que mes enfants aient du plaisir avec lui... »).

Comme ces personnes ne se re-

la séparation comporte une part de violence

connaissent généralement pas dans cette violence éma-

nant d'elles-mêmes, cette découverte est une expérience très inconfortable, douloureuse et culpabilisante. Surtout lorsqu'elles prennent conscience que leurs émotions se traduisent parfois par des actes violents jamais commis auparavant (actes qu'elles regrettent par la suite) et que certains de ces actes ont aussi une incidence sur leurs enfants. En dépit de la violence des émotions ressenties, elles aspirent à retrouver une paix intérieure.

Dans le cadre d'une médiation familiale, l'espace de parole et le temps à disposition permettent que tout ceci soit exprimé en présence d'un tiers qui ne s'en offense pas et qui ne juge pas. Le conjoint-e entend ainsi qu'à l'origine de cette colère et de cette violence ponctuelles il y a de

grandes souffrances et il peut aussi parler de ses propres difficultés, la plupart du temps imaginées par son conjoint-e. Ces mouvements doivent être remis dans le contexte spécifique de la séparation pour pouvoir être traversés et intégrés. A partir de ce moment-là, les conjoints pourront probablement constater qu'ils sont tous deux préoccupés par leurs enfants.

Petit à petit, la situation peut commencer à évoluer, le climat se détendre et ils pourront se (re)parler pour réorganiser concrètement l'avenir de leur vie de famille.

La séparation semble banale dans notre société, mais l'acte lui-même est vécu très différemment selon les personnes et on ne peut en ignorer les souffrances ni même la violence qu'elle induit. Notamment lorsqu'elle naît d'une injustice ressentie ou d'un choc lorsqu'on est confronté à une parole ou à un acte de l'autre vécus comme inacceptables. Mais si la séparation comporte une part de violence, des violences installées dans la vie d'un couple ne relèvent pas de la médiation familiale.



Marie-Jo FAVEZ
médiatrice familiale





Le Professeur Maurice BERGER est chef de service en psychiatrie de l'enfant au CHU de Saint-Etienne, ex-professeur associé de psychologie à l'Université de Lyon 2, psychanalyste et auteur de nombreux ouvrages. Ses travaux scientifiques dans le domaine de l'enfance font l'objet d'une reconnaissance internationale.

**INVITÉ
POUR
VOUS**

Papa !... Maman ! ... Arrêtez de vous disputer !

les conséquences de la violence conjugale sur l'enfant

Selon vous, à partir de quand une scène conjugale devient-elle violente pour un enfant ?

Je dirais qu'une scène conjugale devient violente pour un enfant quand il n'a pas le pouvoir de l'arrêter ni le pouvoir de s'y soustraire physiquement ou psychologiquement. Cela dit, on ne peut pas parler en soi de la violence que ressent l'enfant, car l'impact sur lui dépend notamment de la fréquence des scènes auxquelles il est exposé et du niveau de différenciation de son psychisme : un enfant de six, sept ans



peut être très atteint par une scène de violence, mais en même temps, il peut être capable de dire à ses parents « taisez-vous ! » ou de se dire « ce sont leurs affaires » ; quand il y a une certaine prévisibilité, il peut repérer les prémisses d'une dispute, l'anticiper et se protéger en allant dans sa chambre. Un enfant plus petit est pris dans la tourmente. Il n'a pas un psychisme assez autonomisé et pour lui c'est son monde et toute sa sécurité interne qui s'écroulent. L'impact de la scène sera donc plus grave s'il s'agit d'un nourrisson exposé à

la scène conjugale sans aucun moyen de se protéger : un bébé dont la mère est frappée alors qu'elle le porte dans ses bras se vit comme un bébé tapé ! Enfin, l'impact de la violence sera très important sur l'enfant si le niveau de violence est très élevé avec des menaces verbales, physiques et qu'un parent commence à frapper l'autre. A ce moment-là, l'enfant ne pourra pas se dire « tiens mon père veut tuer ma mère, ce sont leurs affaires, moi je vais dans ma chambre ». Il ne pourra pas se protéger.

Dans nos consultations, nous avons des couples qui évoquent une ou deux disputes « plus fortes que les autres » avec une gifle, des menaces, des empoignements, des objets cassés, etc... Ces couples, conscients de la gravité de ces situations, précisent que « c'est arrivé juste une ou deux fois » et se sentent très coupables lorsque leur enfant a assisté à la scène ou l'a entendue. Quel est pour vous le niveau de gravité de ce type de situation pour l'enfant ?

Cela dépend du niveau de violence comme je vous le disais précédemment. Toutefois, l'impact de la violence conjugale sur l'enfant dépend aussi de la relation parents-enfants. Ces couples éprouvent de la culpabilité et témoignent d'une préoccu-

pation parentale. Ils ont été débordés, ils ont craqué, mais sont capables de prendre en compte le mal qu'ils ont infligé à leur enfant et, dans le meilleur des cas, ils peuvent entendre ce que l'enfant a à leur dire de ce qu'il a vécu et ressenti. Un jour, quand j'étais enfant, je me souviens que j'étais en voiture avec un copain de sept ou huit ans et ses parents qui se sont mis à se disputer. Il leur a crié « arrêtez, je n'aime pas quand vous vous disputez, c'est insupportable ! ». Les parents ont arrêté. Il a pu s'exprimer sans craindre de représailles et les parents ont pu entendre son mal-être et comprendre qu'ils n'avaient pas à le rendre témoin de leur conflit. Cet échange entre eux témoigne d'une bonne différenciation des psychismes de chacun. Cette scène a alourdi l'atmosphère familiale, mais, à mon avis, elle n'a pas eu d'impact nocif sur leur enfant.

Les choses se passent très différemment quand l'enfant vit dans un milieu complètement chaotique, tout le temps imprévisible, avec des parents qui ont de grosses défaillances parentales. Ce sont des contextes familiaux qui génèrent des traumatismes relationnels précoces, au même titre que la négligence ou le délaissement, parce que les figures d'attachement de l'enfant - les parents - ne sont absolument pas



sécurisantes. Pour vous donner un exemple, nous recevons dans notre service des enfants à qui des parents peuvent dire, en les laissant chez la nourrice, «on revient dans une demi-heure» et ils reviennent quatre jours plus tard!

Quelles sont les conséquences pour un enfant d'avoir comme figures d'attachement des parents non sécurisants ?

On sait que les enfants qui sont soumis à des parents très détaillants nouent malgré tout une relation d'attachement, mais il s'agit d'un mode d'attachement pathologique. L'enfant est angoissé par le comportement de ses parents et en même temps, sorte de syndrome de Stockholm, il n'a pas d'autre choix que de chercher du réconfort auprès d'eux. Cela le rend complètement confus et le plonge dans une solitude terrible, aucun adulte n'étant capable de s'identifier à lui ni de comprendre ce qu'il ressent. C'est ce que nous appelons une relation de type «désorganisée-désorientée». Ce sont des enfants qui vont attaquer tous les bons

moments dans toutes leurs relations. Ils sont dans un état de rage constant, donc

très destructeurs avec une intolérance à la moindre frustration et un état de confusion d'apparence psychotique lorsqu'ils doivent changer de cadre de vie car quand le monde extérieur change, ils réalisent qu'ils n'ont rien de solide, de permanent à l'intérieur d'eux-mêmes.

Un enfant qui a développé ce type d'attachement pathologique risque-t-il de répéter dans ses relations ultérieures le même schéma relationnel ?

Cela dépend de ce qu'on va lui proposer en terme de traitement, mais oui, franchement c'est un risque parce qu'il est incapable d'avoir une autre sorte de relation. Pour ces enfants la relation en soi est traumatique et ils mettent en place des réponses assez automa-

tiques dont l'attaque. Une fois adultes, ce sont des gens qui, même s'ils sont en couple avec quelqu'un d'affectueux, de correct, vont soumettre la relation à des attaques perpétuelles jusqu'à ce qu'elle casse.

Ces enfants semblent mettre toute leur énergie à se protéger selon le principe («l'attaque est la meilleure défense»), mais n'est-ce pas au détriment de leur développement affectif, intellectuel et social ?

Oui. Le processus d'intériorisation de la violence à laquelle l'enfant est exposé se fait malgré lui et a pour conséquence, d'une part une priorité pour lui de se protéger, et dans cette protection, on repère la mise en place de défenses telles que «s'empêcher de penser» ou «comment se défendre» - l'attaque est un moyen - et d'autre part une atteinte ou une destruction des processus de créativité qui ne peuvent pas se mettre en place. Autrement dit, les processus de créativité, de croissance psychique, et d'apprentissage sont pratiquement tout le temps balayés par les processus défensifs.

Un enfant soumis au spectacle répété de la violence conjugale va-t-il se montrer violent à son tour ?

Oui, mais d'une manière tout à fait particulière. Le jeune enfant, et à plus forte raison le nourrisson qui est encore plus vulnérable, incorpore la scène de violence à laquelle il assiste : il «met en lui» l'image terrifiante, par exemple,

de son père qui frappe sa mère. La violence de ces enfants apparaît dans certaines circonstances sous la forme d'un flash hallucinatoire de la scène incorporée et si on demande «pourquoi as-tu frappé ton camarade», l'enfant répond

«C'est papa en moi qui me fait agir ainsi!»

«c'est papa en moi qui me fait agir ainsi». Sonia IMLOUL, auteure

du livre *Les enfants bandits*, explique que ces enfants font penser au film *l'Exorciste* : tout d'un coup, surgit en eux la violence, leur regard se transforme, leur voix change, ils prononcent des insultes d'adulte. Et une fois l'épisode violent passé, il est très difficile de revenir dessus. Ces enfants ne peuvent éprouver ni compassion pour celui qu'ils ont agressé, ni culpabilité et ils sont complètement impuissants face au surgissement de cette violence en eux qui les déborde brusquement. Ces troubles, qui caractérisent ce que nous appelons la violence pathologique extrême, se fixent très souvent avant l'âge de un ou deux ans, c'est-à-dire à la période pré-verbale au cours de laquelle ces enfants se sont trouvés impuissants, débordés, terrifiés et dans la solitude la plus totale. On observe un processus analogue chez les enfants qui ont assisté à des scènes sexuelles. Parmi les jeunes prédateurs sexuels que nous avons dans notre service, beaucoup n'ont pas été abusés sexuellement directement, mais ont assisté à des scènes sexuelles dans lesquelles ils ont été volontairement impliqués comme spectateurs, dans une ambiance de violence ou d'alcoolisation importantes. Pour eux aussi la scène sexuelle revient sous la forme d'un flash hallucinatoire et ils sont obligés de la réaliser. C'est le même processus hallucinatoire.

Qu'est-ce qui déclenche le surgissement de ces flashes hallucinatoires ?

Parfois ces affects resurgissent tels



quels sans aucune raison. Mais ils peuvent aussi être déclenchés par une exigence éducative très minime, c'est pourquoi ça se produit souvent en classe. Les institutrices de maternelle nous décrivent aussi que la violence de ces enfants peut être provoquée par les petits moments de flottement lors du passage d'une activité à une autre, quand les corps des enfants bougent, se touchent: l'enfant ressent alors ce contact comme une intrusion et la violence éclate.

Quelle différence faites-vous entre la violence qui surgit chez un enfant sous forme de flashes hallucinatoires et celle que l'on peut observer chez les « enfants-roi » lorsqu'on les place devant une limite ?

Les enfants qui souffrent de violence pathologique extrême sont « tout-impuissants » face au surgissement de la violence en eux, ils ne peuvent pas résister à ça : c'est une hallucination qui les surprend et les déborde. En revanche, les enfants qui ne sont pas soumis à la violence et qui vivent dans des familles où on les laisse tout faire, sans limite éducative, sont « tout-puissants » et leur violence se manifesterait si on s'oppose à leur toute-puissance en leur imposant une limite, un interdit, une frustration. A partir de là, le travail que l'on peut faire avec les parents est différent aussi : dans une famille qui ne pose pas de limites éducatives, il s'agira de travailler avec les parents sur ce qui s'est passé dans leur histoire pour comprendre pourquoi ils considèrent leur enfant si fragile au point de ne pas pouvoir lui mettre la moindre limite. C'est un travail de guidance parentale. Dans les familles très désorganisées, la question est plus celle de protéger l'enfant. Le travail avec les

parents est beaucoup plus difficile car on a généralement affaire à des gens qui ne sont pas conscients de la gravité de la situation et qui n'ont pas forcément les ressources nécessaires pour évoluer. On n'est pas du tout dans le même registre.

Vous rappelez finalement à juste titre que le fait d'avoir des enfants n'implique pas forcément ni d'éprouver une préoccupation parentale, ni même d'être doté de compétences parentales. Comment définissez-vous les compétences parentales ?

Les Québécois ont défini des compétences parentales très précises selon les âges et le stade de développement de l'enfant - 0-3 mois, 4-10 mois, etc... C'est très détaillé. En ce qui me concerne, pour faire une évaluation des compétences parentales, je me base sur les trois critères suivants : « être capable d'empathie vis-à-vis de l'enfant », c'est-à-dire comprendre son monde émotionnel, « être une figure d'attachement sécurisante pour l'enfant », donc fiable, prévisible, accessible et capable de percevoir l'inquiétude de l'enfant et de la calmer - et enfin « avoir la capacité de jouer avec l'enfant à des jeux créatifs et partagés », à différencier d'une interaction qui génère de l'excitation chez l'enfant. Malheureusement, dans notre service, nous n'accueillons pratiquement que des enfants dont les parents ne peuvent pas développer leurs compétences parentales. Ils n'y arrivent pas et n'y arriveront jamais. Ils présentent ce que nous appelons une incompétence sévère parentale chronique. Il faut dire que ça existe.

Un adulte violent avec son conjoint peut-il être un bon parent ?

Un homme qui tape sa femme devant l'enfant est un parent qui



n'a plus de compétence parentale, parce qu'il perd toute identification à l'enfant et il crée de l'angoisse chez ce dernier. Il y a un chiffre qui mérite d'être mentionné : en Seine-St-Denis, département difficile dans lequel, il y a régulièrement des femmes tuées par leur ex-conjoint. La moitié sont tuées au moment de l'exercice du droit de garde, c'est-à-dire au moment où l'homme sait

l'idée qu'« un mauvais mari peut être un bon père », ne tient pas la route !

où elles habitent, parce qu'il va chercher l'enfant au domicile. Il y a celles qui sont

tuées, mais il y a aussi celles qui sont battues et on peut supposer que dans certains cas l'enfant est présent quand sa mère subit ces violences. De ce point de vue on voit bien comment l'idée qu'« un mauvais mari peut être un bon père », ne tient pas la route ! C'est une idée fautive. Quelqu'un qui tape sa femme - ou qui la tue - devant son enfant n'est pas un bon père. Cela veut dire surtout que dès qu'on est dans une zone de violence dans un couple, il ne suffit pas d'évaluer la conjugalité, il faut également évaluer les capacités parentales.

Vous avez parlé des atteintes psychologiques chez l'enfant qui découlent de l'exposition à la violence conjugale. Y a-t-il des atteintes à d'autres niveaux ?

Des lésions cérébrales peuvent être provoquées par un climat de violence et de maltraitance qui génère un stress chronique chez l'enfant. Depuis 1989, un nombre important de travaux scientifiques montrent que les bébés et les jeunes enfants soumis à un stress chronique ont un



taux de cortisol sanguin nettement supérieur à celui des enfants élevés dans un environnement calme. Ces études précises, réalisées à partir des divers dispositifs d'imageries cérébrales en 3D, mettent aussi en évidence que sous l'effet de l'augmentation du cortisol, certaines zones cérébrales - principalement l'hippocampe et le système limbique - se développent moins bien. Si le taux de cortisol est constamment élevé, cette atteinte cérébrale, réversible pendant quelques mois, devient définitive. Ces zones cérébrales sont celles qui concernent la mémoire affective, la régulation des affects et les comportements d'attachement à autrui. Une atteinte de ces zones peut être à l'origine de la fixation de sentiments de peur et d'angoisses pathologiques.

Peut-on compter sur la plasticité du cerveau pour récupérer les fonctions cérébrales abîmées ?

Non, pas dans ces cas-là parce que le cerveau fonctionne selon le principe que l'on perd ce que l'on n'utilise pas. Le câblage entre les différents neurones et les zones cérébrales se met en place principalement dans la première année de la vie. Il y a des périodes sensibles qui sont des fenêtres pour les apprentissages et lorsque ces périodes sensibles sont passées on ne les récupère pas ou avec des retards.

La violence conjugale, qui génère un climat d'insécurité et de peur, a-t-elle également des répercussions sur le lien mère-enfant ?

Oui, tout à fait, les scènes de violence ont aussi un impact sur les soins précoces et donc sur la relation de la mère à l'enfant.

Madame Anne-Marie Von Arx-

Vernon, dans le cadre de sa fonction de directrice d'un centre d'accueil pour femmes et enfants à Genève, a constaté que les mères, même une fois qu'elles sont dans un cadre protégé de la violence de leur conjoint, sont toutes incapables de jouer avec leur bébé et qu'il leur faut des mois pour se remettre de la violence et commencer à avoir du plaisir à être avec leur enfant. Et on sait que pour qu'un enfant prenne conscience des différentes parties de son corps, il faut qu'elles soient investies dans un échange qui procure du plaisir à chacun. Si tel n'est pas le cas l'enfant peut développer des troubles concernant les sensations et la constitution de son schéma corporel.

Peut-on considérer qu'un enfant qui a été soumis au spectacle de violences conjugales est tout autant abîmé qu'un enfant qui a subi lui-même de la violence ?

Oui c'est vraiment notre expérience. Il peut être autant abîmé

un enfant soumis au spectacle de violences conjugales peut être autant abîmé qu'un enfant battu

qu'un enfant battu réellement.

Quels sont vos points de repères pour évaluer une situation et repérer si un enfant est en danger ?

On a trois niveaux d'évaluation : celui de la structure psychique du parent, celui de l'état de l'enfant, dans tous les domaines de son développement - intellectuel, affectif et social - et celui de l'observation de l'interaction parent-enfant. Concernant l'enfant, on repère les signes suivants : baisse du quotient de développement, hyperkinésie (en 1960 Winnicott a mis en évidence qu'un enfant soumis à un holding discontinu, c'est-à-dire à des soins maternels imprévisibles et chaotiques peut

développer une hyperkinésie avec troubles de l'attention. Il ne s'agit donc pas ici de l'hyperkinésie d'origine neuro-développementale qui existe aussi), troubles de l'attachement, trouble psychiatrique de type hallucination ou dépression importante, violence pathologique extrême et fugue compulsive - caractéristique des enfants qui ont vu des scènes terribles, qui auraient absolument voulu être hors de ces scènes sans parvenir à s'y soustraire. Ensuite, une fois que l'on a constaté des dégâts au niveau du développement, l'aide à la parentalité va devoir être suffisamment intensive et structurée et il va falloir évaluer dans quelle mesure les parents sont capables de progresser. A partir de là on peut décider ce qu'on propose comme projet de vie pour l'enfant. La société québécoise, par exemple, propose un «projet de vie permanent» qui définit des conditions personnalisées pour la prise en charge de l'enfant, parfois jusqu'à sa majorité.

Pouvez-vous nous donner un exemple d'un résultat d'évaluation d'un enfant qui pourrait vous alerter ?

On dispose d'un ensemble de tests comme la figure de Rey qui est un test qui permet d'évaluer la représentation que l'enfant a de son schéma corporel ou le test de Brunet-Lézine qui mesure le quotient de développement de l'enfant de 0 à 30 mois. Par exemple, avec le Brunet-Lézine, on fait jouer un bébé de 9 mois avec des petits cubes, on joue un peu avec lui, puis on lui retire les cubes des mains et on place un mouchoir dessus. Un enfant qui a eu un parent, père ou mère, qui a été intériorisé comme figure sécurisante, hésite, puis tire le mouchoir. En revanche, un enfant qui est dans un milieu tout à fait chaotique, tourne la tête à gauche, à droite. Il a perdu le cube. Ça veut dire que quand il n'a plus le cube dans son champ de perception visuelle, il pense qu'il n'est plus là. C'est comme si



moi quand je tourne la tête et que je vous perds de vue, j'imaginerais que vous aviez disparu. Voyez dans quel monde vit un tel enfant!

Quel dispositif de soin proposez-vous aux enfants que vous suivez ?

Cela dépend des symptômes. Si on a un enfant qui présente une violence importante, on entre dans le dispositif de soins le plus complexe qui soit. L'enfant est accueilli dans l'unité à temps plein ou à l'hôpital de jour et voit ses parents au cours de visites médiatisées, c'est-à-dire en présence d'un membre de notre équipe qui veille à la sécurité physique et psychologique de la rencontre pour l'enfant ; il peut y avoir une prise en charge médicamenteuse et le programme de soins prévoit également un dispositif d'écoute quotidien. Malgré cela on sait que ce qui s'est construit avant dix-huit mois est vraiment indélébile et qu'on ne guérit jamais ces enfants. Ce noyau traumatique demeure et les rend vulnérables. Par contre on peut faire en sorte qu'ils récupèrent la capacité de penser, qu'ils apprennent à se retenir de frapper, à être autonome dans la vie. Et pour les enfants les moins atteints, on a recours à des dispositifs moins lourds comme la psychothérapie.

Combien d'enfants recevez-vous par an dans votre service et quel est le coût d'un traitement ?

Nous recevons 170 nouveaux enfants par an qui ne proviennent que de notre secteur géographique. Quant au coût, le prix de journée pour les enfants qui sont dans l'unité à temps plein est de

686 euros, et le traitement va de quelques mois à plus d'une année. Pour les enfants qui sont accueillis en hôpital de jour, le prix de journée est 380 euros pour une prise en charge de trois ou quatre ans.

Existe-t-il l'équivalent de votre service ailleurs en France ?

Non, aucun service en France ne propose le même type de prise en charge. Par ailleurs, au niveau législatif, nous avons trente ans de retard sur d'autres pays qui ont mis en place des lois pour la protection de l'enfance et qui les améliorent régulièrement. On a réussi à stabiliser tous les chiffres de la délinquance en France, sauf la violence gratuite des mineurs qui continue à augmenter de 6% par année. Selon moi, on

Offrir un projet de vie c'est proposer à un enfant une figure d'attachement sécurisante

est un pays qui a perdu la bataille contre la violence. En France, la notion de « famille » est surinvestie et on sacralise le lien parent-enfant. L'image du parent est intouchable et certains juges privilégient davantage les droits des parents que leurs devoirs. La question à se poser c'est : est-ce qu'une société est prête à construire un projet de vie pour un enfant quand ses parents ne lui proposent pas le minimum pour ses besoins affectifs, intellectuels et sociaux ? C'est ça l'enjeu et c'est là-dessus que la société bute. La société propose toujours un toit, mais un toit ce n'est pas un projet de vie. Offrir un projet de vie c'est être prêt à proposer à un enfant une figure d'attachement sécurisante, stable et protéger ce lien de l'impact de parents qui présentent eux-mêmes des troubles importants. C'est ce qu'a proposé la société québécoise avec le « projet de vie permanent ».

Le maintien d'un enfant dans sa famille à tout prix ou à un prix élevé pour l'enfant afin de préserver le lien parent-enfant est

donc une position idéologique que vous réprouvez ?

Le maintien de l'enfant dans son milieu familial est un principe de base important, mais pas au point d'oublier que la responsabilité première des parents est celle de protéger l'enfant dans sa sécurité, sa santé et veiller à son bon développement. Il y a deux sortes de parentés : la parenté biologique et ce que les Québécois appellent la parenté psychologique. Nous devons en priorité nous demander quelle est la personne qui est un parent aux yeux de l'enfant ? A ses yeux, le parent c'est la personne qui est là quand il a de la fièvre la nuit et qui reste assis à côté de lui ou qui se lève régulièrement pour surveiller. C'est la personne vers qui il peut aller quand il se sent inquiet. Un parent, c'est d'abord la personne qui donne la sécurité au moment où l'enfant est inquiet. C'est de ça qu'un enfant a besoin en priorité parce que c'est là-dessus qu'il se construit. Quand l'enfant n'a pas pu interioriser une figure parentale rassurante, tout le reste part de travers. Boris Cyrulnik a très clairement dit que pour qu'un enfant soit résilient, il faut premièrement qu'il ait bénéficié d'une figure d'attachement sécurisante pendant les neuf premiers mois de sa vie, deuxièmement que le traumatisme ait été datable, c'est-à-dire relativement ponctuel et troisièmement qu'il bénéficie d'un adulte, figure de résilience pour l'aider à mettre en histoire le traumatisme qu'il a subi. Donc si cette sécurité de base n'existe pas, il n'y a pas de résilience possible pour ces enfants. C'est pour cette raison qu'il est si important de déceler précocement les traces de traumatisme pour pouvoir offrir à l'enfant un projet de vie permanent qui lui offrira la stabilité et une figure d'attachement sécurisante suffisamment longtemps pour qu'il puisse construire sa sécurité de base. Les allers-retours entre la famille et les institutions, les défilés d'éducateurs dans les foyers, sont au-



tant d'éléments qui ne répondent pas à cette préoccupation.

Est-ce que l'impact de la violence sur un enfant est différent selon la culture à laquelle il appartient ?

De mon point de vue, non. Qu'un bébé soit de France, du Mali ou du Maghreb, l'impact est le même du point de vue de la terreur. Le psychisme d'un enfant petit fonctionne de la même manière où que ce soit dans le monde. Ce qui est culturel c'est qu'une femme européenne qui est battue, contrairement à une femme qui vit dans un contexte où il est admis qu'un homme batte sa femme, va avoir conscience de l'anormalité de la situation et même si ce n'est pas simple pour elle d'en sortir, elle va chercher de l'aide auprès d'associations.

Dans notre pratique nous ne sommes pas confrontés à des situations aussi graves, néanmoins, lorsque nous recevons des couples où il y a de la violence, nous savons qu'un ou des enfants sont en souffrance. Comment les aider depuis notre place de conseillers conjugaux ou de mé-

diatrices familiales ?

L'enfant a besoin que ses parents puissent entendre ce qu'il a à dire au sujet de ce qui s'est passé, ce qu'il a ressenti, sa peur, son angoisse. Vous pourriez envisager d'impliquer ponctuellement l'enfant ou la fratrie dans une séance de couple lorsque vous avez connaissance de scènes violentes auxquelles les enfants ont assisté. Il s'agit d'offrir à l'enfant un espace pour qu'il puisse dire ce qu'il en pense, ce qu'il a ressenti, parce qu'il y a beaucoup de parents qui parlent à leurs enfants, leur expliquent la situation, mais sans chercher à savoir ce que l'enfant en pense. Et là, ça pourrait être l'occasion pour vous de dire à l'enfant présent « nous savons que la violence ça fait très peur aux enfants, et tes parents sont d'accord pour entendre ce que cela t'a fait ; et puis, tes parents ont peut-être des choses à te dire à ce propos ». Les parents peuvent alors présenter des excuses, dire que ça recommencera peut-être, mais au moins entendre ce que l'enfant a à en dire s'il en est capable. Bien sûr pour cela, il faut s'assurer que l'enfant n'est pas pris dans le conflit des parents sinon il ne pourra pas s'exprimer en sécurité devant les deux parents ensemble. Tout ce qu'il pourra dire c'est « j'en ai assez que vous vous disputiez » et il s'entendra répondre « ben oui,

c'est à cause de ta mère ! », « non, c'est à cause de ton père ! » : il aura alors l'impression que sa plainte augmente encore le conflit. Mais si le couple se dispute, sans que l'enjeu soit l'enfant, à ce moment-là ça peut être bénéfique de donner un espace de parole à l'enfant.

Aux parents qui nous demandent s'ils doivent arrêter de se disputer devant les enfants, que leur diriez-vous ?

Il y a différents niveaux de mésentente parentale, mais si dans la dispute, il y a une volonté d'attaquer l'autre, verbalement ou physiquement, je leur dirais ceci : « si vous pensez que vous n'attaquez que votre mari ou votre femme, vous vous trompez : en fait vous êtes en train de créer un handicap important pour le développement affectif de votre enfant. A partir de là, vous êtes clairement nocif pour son développement ». Cela ne signifie pas que je suis contre le conflit. Je pense même que c'est important de déclencher certains conflits, mais le point essentiel, c'est le respect. S'il y a du respect entre les



propos recueillis par
Véronique HÄRING
psychologue
conseillère conjugale

Interview réalisée avec la collaboration de **Monika DUCRET**, psychologue, conseillère conjugale



A lire sur ce thème :

Ces enfants qu'on sacrifie...

Maurice BERGER,
Ed. Dunod, 2007

L'échec de la protection de l'enfance

Maurice Berger,
Ed. Dunod, 2004

A paraître en
octobre 2008 :

Voulons-nous des enfants barbares ?

Maurice Berger,
Ed. Dunod, 2008



LA CULPABILISATION

expression
d'une violence
ordinaire

Il existe plusieurs types de violence, la plus visible étant la violence physique. La violence dite verbale utilise également un large spectre d'expressions, allant des insultes aux manifestations les plus subtiles s'apparentant à de la manipulation.

La culpabilisation fait partie de ces modes relationnels marqués par la tentative de prise de pouvoir d'un individu sur l'autre.

De quoi s'agit-il ?

Selon le Larousse, la culpabilisation est le fait de faire éprouver à autrui de la culpabilité, soit un sentiment d'avoir fauté. La notion de culpabilité inclut par conséquent celle de responsabilité et s'inscrit dans un jeu relationnel entre les partenaires.

Elle peut revêtir différentes formes. Ainsi, lorsqu'une personne donne en apparence le choix entre deux options, et simultanément, attribue des valeurs positives ou négatives selon le choix, elle énonce de fait une norme personnelle et contraignante. La liberté ne sera donc qu'une illusion d'optique pour le destinataire d'un tel message. Cela peut même aller vers du chantage affectif, lorsque le choix énoncé est accompagné par la possibilité de donner un sentiment de bonheur ou de mal-

être. Culpabiliser l'autre, revient donc à dicter sa loi et son échelle de valeurs.

Une autre forme de culpabilisation se manifeste lorsqu'on désigne l'autre comme unique responsable de la tournure des événements surtout négatifs. De cette manière nous éludons notre propre implication dans l'interaction. Du point de vue dynamique, l'effet est de bloquer toutes possibilités d'un dialogue tenant compte des différents points de vue des personnes concernées. C'est la recherche du coupable et non de la compréhension des mécanismes interactifs impliquant tous les individus. En cela, culpabiliser autrui est un acte violent pouvant déclencher des conflits blessants où chacun cherche à rejeter la faute sur l'autre.

La culpabilisation peut aussi prendre la forme de la rétorsion. De ce point de vue, on rejoint la loi du Talion, «œil pour œil, dent pour dent». Ainsi, l'oubli d'une date anniversaire peut être l'occasion de débiter avec des mesures de rétorsion, sous-entendant que la personne «lésée» attribue au partenaire une intention délibérée de blesser. L'oubli, la maladresse ou un malentendu ne sont pas pris en compte comme modèle explicatif!

Reprocher au partenaire son passé est également une manière répandue de culpabilisation que l'on rencontre fréquemment dans les familles dites recomposées. Ainsi les confidences faites au début de la relation sont utilisées comme autant de reproches réactualisés dans le

présent. Ce mécanisme de culpabilisation est en soi très commode, le passé ne pouvant pas se réécrire. Ces griefs sont par conséquent ressentis comme très agressifs, l'auteur étant dans l'impossibilité de pouvoir changer son passé.

Pourquoi utiliser la culpabilisation dans nos relations affectives ?

La culpabilisation est une forme de mise à distance de notre propre sentiment de culpabilité, de faute et de responsabilité. Ce transfert sur l'autre nous permet d'adopter la position de victime en nous épargnant une remise en question souvent douloureuse, sur notre participation dans le processus interactif. Elle se manifeste la plupart du temps à notre insu, sans volonté de nuire ou de blesser ceux que l'on aime. Elle est également une forme relationnelle apprise durant notre enfance.

La culpabilisation comme forme interactive suppose une distribution des rôles avec un «dominant» et un «dominé». Les caractéristiques du «dominé» sont une estime de soi fragile, une confiance facilement attaquable et une remise en question exacerbée. Ainsi une personne qui doute rapidement de son opinion et de sa valeur, prendra plus facilement en

**culpabiliser l'autre
revient donc à dicter
sa loi et son échelle
de valeurs**

charge la responsabilité totale de l'action, qu'un individu sûr de lui. Dans le couple, les positions «cul-

pabilisant» et «culpabilisé» fluctuent, permettant aux partenaires d'effectuer un équilibre subtil. Cependant, le conjoint qui tait trop souvent son point de vue, animé par la croyance que plus il va dans le sens de l'autre, plus l'autre va l'aimer, ne se rend pas compte qu'il est perçu comme faible, peu sûr et donc manipulable. Ainsi peut s'installer un cercle vicieux où le doute assaille continuellement un des partenaires de l'interaction confortant l'autre dans sa position de dominant.

Entre adultes, ce jeu interactif em-



pêche de tenir compte des différences de point de vue et d'opinion au profit d'une pensée unique. Le respect du point de vue d'autrui est souvent mis à mal dans le couple, comme s'il

pouvait mettre en danger la cohésion conjugale. Le couple doit vivre avec ce paradoxe, où doivent co-exister à la fois du même et du différent. Le même réunit les valeurs, les projets de vie et une certaine conception de la vie. La diversité, issue des cultures familiales différentes, amène de la richesse lorsqu'elle s'inscrit dans un processus d'intégration et de respect. Chacun

s'approprie les différences apportées par le partenaire pour ensemble créer une mixture originale et unique. C'est lorsque ce processus de création est mis en panne, qu'apparaissent des mécanismes relationnels défensifs s'apparentant plutôt à une lutte de pouvoir, où chacun se sent dans son bon droit d'exiger de l'autre qu'il adopte son mode de pensée.



Monika DUCRET
psychologue
conseillère conjugale



Ce n'est pas le mal, mais
le bien qui engendre
la culpabilité

Jacques Lacan

Un homme en ballon dirigeable s'est égaré. Il perd de l'altitude et aperçoit une femme au sol. Il descend et lui crie :

- Excusez-moi, pourriez-vous m'aider ? J'ai promis à un ami de le rejoindre d'ici une heure et je ne sais pas où je me trouve.

La femme au sol répond :

- Vous êtes dans un ballon à environ dix mètres du sol. Vous vous trouvez entre 40 et 41 degrés de latitude nord et entre 59 et 60 degrés de longitude ouest.

- Vous devez être ingénieur ! dit l'homme.

- C'est vrai, répond la femme. "Comment le savez-vous ?"

- Eh bien, tout ce que vous m'avez dit est techniquement correct, mais je n'ai aucune idée de ce que je dois faire de vos informations et le fait est que je ne sais toujours pas où je suis. En toute franchise, vous ne m'avez pas beaucoup aidé. Vous avez tout au plus retardé mon voyage, répond l'homme.

- Et vous, vous devez être directeur, conclut la femme.

- C'est vrai, répond l'homme, mais comment le savez-vous ?

- Eh bien, dit la femme, vous ne savez ni où vous êtes, ni où vous allez. C'est une grande masse d'air qui vous a placé dans votre position actuelle. Vous avez fait une promesse sans avoir aucune idée de comment vous alliez pouvoir la tenir et vous attendez que des gens situés au-dessous de vous résolvent vos problèmes. Le fait est que vous êtes exactement dans la même situation qu'avant notre rencontre, sauf que maintenant c'est de ma faute !

POUR
RIRE...



La musique de la jungle

La thérapie familiale est un métier formidable : il nous permet de partager des milliers de vies et de situations différentes à travers les personnes que nous rencontrons et que nous accompagnons. Lorsque le courant passe, lorsqu'une confiance s'installe, ces personnes nous invitent, nous demandent même de nous mettre à leur place, pour bien comprendre ce qu'elles ressentent. Bien sûr, cela ne peut se faire que de manière partielle ; mais c'est dans la mesure où le thérapeute répond à cette invitation et accepte de se laisser toucher, je dirais même contaminer par la vie de l'autre, que quelque chose de l'ordre de la thérapie peut se passer.

Ces derniers temps, j'ai eu souvent l'occasion, à travers les rencontres de famille, de me mettre à la place des adolescents, de chausser leurs baskets, pour essayer de comprendre ce qu'ils vivaient. Ce que j'ai ressenti était plutôt surprenant : en effet, lorsqu'on se glisse dans la peau d'un ado, on entend *plein de musiques* : certaines proviennent de l'intérieur, d'autres de l'environnement proche, d'autres de

l'école, d'autres de plus loin encore, de la rue, des médias : toutes ces musiques se croisent, s'interpénètrent, certaines sont plus fortes à certains moments, puis s'estompent alors que d'autres prennent de l'ampleur. Bien sûr, les musiques diffèrent selon les ados, certains sont soumis à certaines musiques plutôt qu'à d'autres ; mais dans la plupart des cas, c'est plutôt dissonant, et souvent *violent* : une violence pas évidente, mais que l'on perçoit mieux lorsqu'on se met à décrypter le message que véhicule chacune de ces musiques - car en fait, ces musiques sont des slogans qui, à force d'être répétés, deviennent une musique qui tourne toute seule dans la tête, comme le refrain d'une chanson à la mode qui vous revient tout seul sur les lèvres, tellement vous l'avez entendu sur les radios. Comme ce numéro de la *Gazette de Couple et Famille* traite des violences, je vous ai préparé une sélection des musiques que j'ai ressenties comme les plus violentes.

En tout premier lieu, une musique qui domine largement les autres, en tout cas au niveau des mé-

dias, c'est ce que j'appelle **la musique de la jungle** : ça va à peu près comme ceci : *Tu vis dans une jungle, un environnement hautement hostile. Le danger est partout, tu dois être constamment sur tes gardes. Ici ce sont les plus forts et les plus rusés qui s'en sortent, les autres sont éliminés. Si tu veux survivre, tu dois te débarrasser de tes adversaires. Tue, sinon c'est toi qui seras tué.*

A cette joyeuse musique se joint parfois celle dite des **chaises musicales** : *Il n'y a pas de place pour tout le monde. Tâche d'éliminer tes concurrents. A la fin, il ne reste plus qu'une seule place. Ou bien tu es le meilleur, ou bien tu es éliminé.*

Une musique qui revient souvent, c'est aussi celle de : **Tu ne peux compter sur rien, tu ne peux faire confiance à personne** : *Rien n'est sûr, rien n'est fiable. Tout peut, à tout instant, basculer. Ton meilleur ami peut se transformer en ton ennemi le plus féroce. Invariablement, une deuxième voix se rajoute : **Tu es seul au monde** : Tu ne peux compter que sur tes propres ressources. Les seules forces, les seuls soutiens sont à l'intérieur de toi, c'est à toi de les découvrir.* Parfois, au milieu de ce décor qui passe alternativement de la jungle à la ville en ruine, avec un détour par le désert de la soif, éclate soudain la musique de **Lâche-toi ! Eclate-toi !** *En attendant la catastrophe, jouis ! Profite ! Satisfais toutes tes envies ! Il n'y a que maintenant qui compte, car demain n'existera pas.*

Après ce condensé des musiques véhiculées par les médias, j'en viens maintenant à celles provenant de l'environnement proche, que ce soient les parents, la famille, les enseignants ou les éducateurs. C'est une musique plus sub-



tile, elle est autant véhiculée par des mots que par des gestes ou des attitudes. Dans le registre de la violence, je retiens trois refrains principaux et complémentaires, souvent joués en alternance. Il y a tout d'abord **Prends-toi en main, prends-toi en charge**: Ne compte pas sur les autres. Assume-toi. Etre grand, c'est se débrouiller tout seul. Ensuite vient **Maîtrise-toi, contrôle-toi**: C'est à toi de découvrir les limites à ne pas dépasser. C'est à toi de les respecter. Sinon, c'est toi qui en payeras les conséquences. Et pour conclure : **Tu es seul responsable de ta vie**. C'est à toi de faire ton propre apprentissage. Toi seul connais tes besoins, tes envies. C'est à toi de découvrir ce qui est bon et ce qui est mauvais pour toi, c'est à toi de faire tes expériences.

Amis lecteurs qui êtes également parents, je pense et j'espère que beaucoup d'entre vous ne se reconnaîtront pas dans ces lignes : ce sont cependant des messages récurrents et persistants dont beaucoup d'adolescents sont imprégnés. Mais le pire est à venir : c'est paradoxalement une musique quasiment silencieuse, elle se lit essentiellement dans les regards et les mimiques des adultes : c'est la musique de **Tu déranges**. Tu déranges. Tu ne devrais pas être là, tu ne devrais pas être comme tu es aujourd'hui. Petit, tu étais mignon. Adulte, tu seras peut-être intéressant, et utile. Mais comme tu es là maintenant, ça ne va pas. Bouge ! Change ! Ou dégage !

Une fois réintégrées mes chaussures de thérapeute, je note dans mon carnet :

Violences multiples à l'égard des ados :
 violence d'une représentation mensongère de la réalité
 violence du non-sens et de l'arbitraire

violence d'une indépendance forcée, sans en donner les moyens

violence du non-encadrement, et de l'absence de limites tenues par les adultes

violence de l'absence de vis-à-vis et d'accompagnement

violence de la non-transmission d'un savoir être

violence de l'absence de repères

violence du rejet, de la négation, de l'isolement

violence...

Mais, me direz-vous, la violence qu'on attribue aux adolescents ne serait-elle alors qu'une violence retournée, recrachée ? N'y a-t-il pas une violence qui leur est propre, qui leur appartient ?

Si je me remets un moment dans la peau de l'ado, si je fais abstraction des musiques venant de l'extérieur, j'entends en effet au bout d'un moment une musique qui vient de l'intérieur : c'est **la musique de la cave**. C'est une musique sans mots, plutôt informe, faite de bruits, raclements, cris, gémissements : quelle force ! Il y a tant d'énergies et de désirs qui se bousculent ! Si par chance l'ado trouve un adulte qui l'aide à mettre des mots sur ce qu'il vit, cela donne à peu près ceci :

J'ai faim. J'ai soif. J'ai envie de vivre, ça bouillonne tellement à l'intérieur de moi ! Je ne me reconnais plus. Qui suis-je ?

Dites-moi que c'est normal, ce

que je vis. Dites-moi que je suis aimable, que vous m'aimez comme je suis, que je compte pour vous, même si vous ne me reconnaissez plus. Dites-moi qu'il y a du bon en moi, j'en doute tellement ! Dites-moi qu'il y a une place pour moi, dans ce monde, tel que je suis.

J'ai envie de grandir, mais votre monde me fait tellement peur !

J'ai envie de grandir, mais pas tout seul ! J'ai envie d'autonomie, mais ne restez pas loin ! J'ai besoin de votre regard qui m'approuve et me fait exister, j'ai besoin de votre parole qui me guide et m'encourage : « Vas-y. C'est bien. Non, pas par là. Tu vas y arriver. Tu n'es pas tout seul. On est là pour t'aider. » Dites-le moi, même si je vous envoie faire foutre !

J'ai faim. J'ai soif. Aidez-moi à trouver une nourriture qui me nourrisse vraiment, car la nourriture qu'on me donne est insipide. Donnez-moi du goût. Donnez-moi du sens. Donnez-moi de l'espoir. Dites-moi que la vie n'est pas telle qu'on me la décrit et que la confiance est possible.

Est-ce que vous m'entendez ?



Laurent BUSSET
 psychologue,
 thérapeute de famille





UN ENGAGEMENT ETHIQUE - UNE APPROCHE CLINIQUE

Consultation Interdisciplinaire de Médecine et de Prévention de la Violence **CIMPV**

Hôpitaux Universitaires de Genève

La **CIMPV** s'adresse à toute personne confrontée à une situation de violence, quel que soit son rôle dans le processus violent (victime, auteur, témoin...), la nature de cette violence (physique, psychologique, sexuelle, économique,...) et son contexte de survenue (couple, famille, lieu de travail, rue...). Son objectif est de diminuer l'impact de la violence sur la santé globale (physique, psychologique et sociale) des personnes et d'en prévenir la survenue ou la répétition.

La personne est considérée dans son contexte de vie, son histoire, sa culture et la confidentialité des entretiens est garantie par le secret médical. L'intervention préventive et contenant vise à rendre la fonctionnalité à la personne et à son entourage en vue d'augmenter son autonomie: autonomie de choix, de décisions, du penser et du sens dans une perspective interdisciplinaire qui intègre différents domaines de compétences, en lien et référence à l'équipe multi-disciplinaire.

**UN
PARTENAIRE
SE PRÉSENTE**

L'approche clinique comprend :

Une écoute active : le projet de soins est le fruit d'une collaboration entre la personne et le soignant.

Une élaboration des faits, des pensées, des ressentis : qui prend en compte avec autant d'attention les faits, les émotions et les pensées subjectives qui les accompagnent.

Une évaluation de l'impact des violences sur la santé : l'impact sur l'intégrité et l'identité de la personne est évalué et traité, en particulier les symptômes de stress aigus ou chroniques.

Une prise en compte des risques : les risques encourus par la personne et son entourage (récidive, violence sur soi ou autrui, sur les enfants,...) sont évalués et les moyens de s'en protéger sont élaborés.

Des mesures pratiques : la mobilisation des ressources personnelles et du réseau de proximité (famille, amis, collègues), l'organisation du réseau professionnel existant (services médico-psychologiques, sociaux et judiciaires) ou sa création, et la documentation médico-légale qui constitue un droit pour le patient.

Un espace thérapeutique pour les couples et les familles

Les violences domestiques, représentent plus de 60% des situations traitées à la CIMPV, pour lesquelles nous proposons un espace spécifique de consultation pour les couples et les familles.

Les entretiens en couple visent à aborder les multiples formes des violences, les impacts sur la santé globale, les responsabilités de chacun. Ceci doit aboutir à l'engagement de ne plus avoir recours aux violences, à élaborer concrètement des stratégies de protection et de non violence, ainsi que des alternatives aux comportements violents. La violence est aussi un mode de communication et les personnes impliquées sont considérées comme étant compétentes pour réagir autrement que par des actes de violence (physique, psychologique, sexuelle, négligence, etc...) L'un des objectifs thérapeutiques est, tant pour les personnes victimes que pour les personnes auteures, de les aider à comprendre ce qui limite cette compétence et à développer d'autres modes d'appréhension, de compréhension et de réponse.

Les entretiens permettent aussi d'élaborer le sens de la crise, de dégager les autres aspects conflictuels de la vie en couple/famille et favorisent la communication concernant l'organisation, le fonctionnement et l'avenir du couple et de la famille. Les rôles et fonctions parentales ainsi que les conséquences des violences sur les enfants sont également pris en compte.

Isabelle RINALDI BAUD

*assistante sociale
thérapeute de famille ASTHEFIS*

Consultation interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence (CIMPV)

Département de médecine communautaire et de premier recours
Hôpitaux Universitaires de Genève
Rue Micheli-Du-Crest 24
CH-1211 Genève 14
Tel. 022 372 96 41



La violence dans la communication. Dans les échanges quotidiens entre les personnes, il n'est pas rare de constater une certaine agressivité ou violence à travers les gestes et surtout dans les paroles. A entendre les protagonistes d'un malentendu ou d'un conflit, chacun a la conviction d'agir selon la voix de la raison.

Ainsi, un observateur se trouvera-t-il souvent dans l'embarras s'il prétend apporter aux acteurs d'un conflit les explications sur l'origine profonde de leur discorde. Un début de compréhension de celle-ci passe, à mes yeux, par une compréhension des mécanismes de la communication.

Le livre de **Friedemann Schulz von Thun**, «**Miteinander reden**» (**Parler ensemble**) peut apporter quelques lumières à toute personne qui veut comprendre la nature et les enjeux de la communication.

En voici quelques éléments :

Une communication est un «paquet» qui contient plusieurs messages : ceci est un élément fondamental qui doit être pris en considération par l'émetteur et le récepteur.

Dans le message «paquet» prononcé par l'**EMETTEUR** existent quatre aspects significatifs :

Le contenu : quel est l'objet de mon message.

La révélation de soi : ce que je communique de moi-même. Cet aspect du message est porteur d'implications psychologiques et quelques problèmes de la communication interpersonnelle s'attachent à lui.

La relation : ce que je pense de toi et comment nous nous voyons. Ainsi, transmettre un message à son interlocuteur signifie se positionner en face de lui et d'une certaine manière.

La demande : ce que je veux t'induire à faire.

Presque tous les messages ont pour fonction d'avoir une influence sur le destinataire. Quand le désir de manipulation du contenu existe, les trois autres aspects de l'information sont également manipulés.

Du côté du **RECEPTEUR**, la réception du même message varie en fonction de l'attention portée à l'un des quatre aspects significatifs.

Il essaie de comprendre **le contenu** objectif du message. Concernant **la révélation de soi** il fait un diagnostic sur l'émetteur «De quel type de personne s'agit-il ?» ou bien «Qu'est-ce qui lui arrive ?».

Concernant **la relation** : le récepteur devient très attentif : «Qu'est-ce que l'autre pense de moi ?» «A qui pense-t-il avoir affaire ?».

L'évaluation de **la demande** : « Que veut-il de moi ? » ensuite, « Maintenant que je le sais, qu'est-ce qui est mieux que je fasse ? ».

Le récepteur peut privilégier consciemment ou non un aspect du message et ceci au risque de travestir les intentions de son interlocuteur. Ce que le message provoque est en partie l'oeuvre du destinataire. Le message tombe sur un «terrain psychique» prêt à recevoir «la semence».

Ces lignes montrent schématiquement le matériel que Schulz von Thun approfondira dans ce premier volume. C'est une invitation pour chacun de nous à rester attentif à ce qui se passe quand nous sommes en communication, dans le rôle d'émetteur ou de récepteur. La prise de conscience de ces mécanismes de communication et de notre vécu intérieur peut nous aider à désamorcer des conflits en puissance.

Ces lignes montrent schématiquement le matériel que Schulz von Thun approfondira dans ce premier volume. C'est une invitation pour chacun de nous à rester attentif à ce qui se passe quand nous sommes en communication, dans le rôle d'émetteur ou de récepteur. La prise de conscience de ces mécanismes de communication et de notre vécu intérieur peut nous aider à désamorcer des conflits en puissance.

Ces lignes montrent schématiquement le matériel que Schulz von Thun approfondira dans ce premier volume. C'est une invitation pour chacun de nous à rester attentif à ce qui se passe quand nous sommes en communication, dans le rôle d'émetteur ou de récepteur. La prise de conscience de ces mécanismes de communication et de notre vécu intérieur peut nous aider à désamorcer des conflits en puissance.

Ces lignes montrent schématiquement le matériel que Schulz von Thun approfondira dans ce premier volume. C'est une invitation pour chacun de nous à rester attentif à ce qui se passe quand nous sommes en communication, dans le rôle d'émetteur ou de récepteur. La prise de conscience de ces mécanismes de communication et de notre vécu intérieur peut nous aider à désamorcer des conflits en puissance.

Références :

«Miteinander reden 1 - Störungen und Klärungen»
Rowohlt Taschenbuchverlag, Reinbek bei Hamburg, 1981
«Parlare insieme. La psicologia della comunicazione»
Tea Praktika, Milano, 1977

Parler ensemble Miteinander reden Parlare insieme

Friedemann
SCHULZ VON THUN



À LIRE...
OU À
RELIRE

Alfredo MOTA
Conseiller conjugal





Clélia AMALDI et Véronique COMPAGNON, anciennes collaboratrices de Couple et Famille, nous offrent un texte, écrit il y a quelques années, qui témoigne de leur expérience de conseillères conjugales sur le thème de la violence dans le couple.

La violence dans le couple

La violence, nous la côtoyons presque quotidiennement, mais c'est peut-être au sein de la famille qu'elle se manifeste sous ses aspects les plus divers. Et, dans notre travail de conseillères conjugales, nous sommes souvent témoins de son explosion. Pour comprendre l'origine et l'évolution de la violence fondamentale, il est important de regarder de près les étapes du développement humain. La naissance, les différents stades de l'enfance, l'adolescence sont des moments charnières. Nous vivons alors tous des crises qui nous confrontent à la séparation et aux peurs souvent génératrices de violence.

De la symbiose à la frustration

La naissance est par excellence l'image symbolique de la violence et elle rend compte de cette force vitale qui permet l'arrivée du nouveau-né à la vie. Celui-ci est immédiatement livré à une autre violence, à la fois saine et angoissante. Certes, les premiers mois sont caractérisés par la symbiose de l'enfant avec sa mère, dont il est étroitement dépendant et qu'il ressent comme un prolongement de lui-même. Mais ce temps magique de dure pas longtemps, car l'enfant va bientôt vivre les premières frustrations : sa mère n'est pas toujours présente près de lui et ne peut pas toujours le combler. Il va donc

expérimenter ses premières peurs d'abandon, en réagissant souvent violemment. Grâce à ces manifestations de vitalité et de colère, il assure sa survie. La réponse de la mère, et aussi celle du père (ou des personnes qui tiennent le rôle parental), revêtent alors une importance considérable puisqu'elles influencent l'évolution de l'enfant. Nous connaissons tous des parents extrêmement protecteurs qui ont prolongé le lien symbiotique pour répondre à leurs propres manques ou, au contraire, des parents trop absents parce qu'eux-mêmes éprouvent des difficultés. Ces réponses inadéquates peuvent faire surgir des peurs archaïques chez l'enfant (la crainte de l'abandon ou celle de l'engloutissement), qui provoqueront en lui des réactions violentes, souvent incomprises de l'entourage. L'enfant va ensuite mener une vie jalonnée de séparations, de grands ou de petits deuils qu'il lui faudra affronter : le moment du sevrage, la naissance d'un frère ou d'une sœur, le départ pour l'école, un déménagement...

La violence peut se retourner

Survient une autre période importante, marquée également du sceau de la séparation et de la violence. C'est l'adolescence, moment difficile et crucial, à la fois pour les parents et le jeune adulte. Les parents peuvent alors être tentés de réagir en fuyant la confrontation ou en adoptant une attitude trop rigide. S'ils résistent d'une manière ferme et aimante, ils offrent au jeune la possibilité d'intégrer positivement ses peurs, d'apprendre à maîtriser sa violence. Mais lorsque cette violence n'est pas contenue, elle peut se retourner d'une façon destructrice contre les autres et contre l'adolescent lui-même.

Cet itinéraire de la croissance humaine franchit des étapes qui se révèlent parfois dramatiques, mais nécessaires à l'acquisition des qualités essentielles pour la vie adulte. En effet, la confiance, l'autonomie, l'initiative, l'identité et l'intégrité sont le résultat de ce difficile processus de croissance.

Deux histoires différentes

Le jeune adulte va entrer dans une vie de couple animé du désir profond de vivre une union parfaite. Mais l'histoire personnelle des deux partenaires et leurs différences rappellent que, dans un couple, chacun a sa propre personnalité et ses propres désirs. Cette dynamique du désir du couple est donc créée par la tension de deux mouvements opposés que sont l'union et la séparation. Le psychiatre Yves Prigent compare d'ailleurs ce processus à un concept de physique où deux forces contraires en engendrent une troisième qui est différente.

Au début de la saison amoureuse, la balance penchera plutôt du côté de l'union, de l'amour fusionnel, moments nostalgiques du lien symbiotique et du bonheur sans faille. Mais, peu à peu, le couple va découvrir qu'il n'est pas possible de vivre éternellement cette symbiose. Car s'il veut vivre et durer, il a besoin de l'apport personnel et différent de chacun des conjoints, un apport riche de confrontations et d'ajustements, un apport indispensable et salutaire. Moments combien douloureux de séparations et de deuils à faire de l'image idéale de l'autre ; mais ils sont indispensables et permettent de revenir sur le terrain d'une réalité plus vraie et plus constructive. C'est seulement à ce prix que chacun deviendra lui-même et pourra ainsi faire vivre le couple dans sa durée.



Cependant, on arrive parfois au mariage avec une connaissance insuffisante de soi-même et de ses vrais besoins. Et on imagine même que l'autre comblera des manques qui tirent leur origine de l'enfance et que, de cette manière, le couple deviendra un lieu privilégié d'échanges... En fait, on oublie que ce lieu peut devenir aussi un champ de bataille, car la relation conjugale, plus que tout autre type de relation, met en évidence notre complexité, nos ambivalences, et réactive nos peurs anciennes, sources d'angoisses extrêmes et de violences.

Frapper pour exister

Une peur importante, génératrice de violence, peut s'insinuer au sein du couple : celle de ne pas exister, d'être réduit à rien. *Qui suis-je, puisqu'il (ou elle) ne me voit pas, ne m'écoute pas. Il ne m'adresse même plus la parole ! C'est comme si je n'existais pas.* L'angoisse alors augmente à tel point qu'elle ne peut plus être contenue. C'est une question de vie, de survie même : *Pour pouvoir exister, je dois frapper et frapper plus fort que l'autre, sinon je serai anéanti. J'en arriverai même à tuer pour montrer que j'existe.*

La peur de l'abandon, liée à celle de ne pas exister est aussi un détonateur de violences extrêmes. Peur d'ailleurs vécue par l'enfant et qui pose la question de la survie en solitaire : *Si l'autre m'abandonne, je ne vais pas m'en sortir. Je vais m'effondrer, je vais devenir folle (ou fou). Il (ou elle) ne peut pas me quitter, j'ai tout misé sur lui (ou elle). Si je suis seul(e), je perds une partie de moi-même.* Combien de phrases avons-nous

entendu dire dans les larmes ou dans la rage par des conjoints qui avaient cru retrouver ou recréer dans un couple à caractère très fusionnel la relation maternelle ! C'est l'existence même qui est en jeu et on est contraint de lutter pour le pouvoir et la survie. La difficulté est alors souvent d'identifier ces peurs pour pouvoir échapper à cette violence incontrôlée.

Dans notre travail de thérapeutes, nous sommes spectatrices d'une multitude de formes de violence. On connaît - les médias en parlent tous les jours - les violences physiques et sexuelles qui atteignent l'intégrité corporelle. Nous entendons aussi les témoins de violences verbales : accusations, calomnies, injures, qui rendent la vie insupportable, car elles blessent profondément l'image de soi. Dans le fond, définir quelqu'un avec violence, c'est aussi une façon de le finir... tout simplement.

Les violences masquées

Nous rencontrons d'autres violences psychologiques encore plus destructrices : les violences masquées. C'est le silence dans le couple, le départ brutal, la tentative de suicide, la demande abrupte de divorce, la manipulation et le contrôle total de l'argent. Même concevoir un enfant ou le refuser ou rester sourd aux appels de l'autre peuvent constituer une des formes de violence. Parfois, l'ensemble est si bien masqué qu'on ne sait plus qui est le violent ou qui est le violenté... D'ailleurs, il s'agit souvent d'une violence réciproque. Ceux et celles qui ont vécu toute leur enfance dans un climat de violence ont appris à gérer les conflits comme on le faisait dans leur famille. Et, très souvent, ils agissent leurs peurs, surtout celles qu'ils n'ont pu ni comprendre ni verba-

liser. Et puis, les origines des comportements violents ne plongent pas seulement dans l'histoire personnelle de chacun, mais sont également alimentées par une violence sociale pressante. Certaines réglementations envers des minorités, tels les réfugiés et les saisonniers, des structures de travail inhumaines basées sur la compétition recèlent un potentiel de violence qui pèse lourdement sur la vie des couples. Notons enfin que les images de violences véhiculées, voire imposées, par les médias peuvent devenir des modèles de comportement très dangereux.

Notre premier rôle en tant que conseillères conjugales consiste à tenter de contenir la violence dans le couple. C'est une tâche difficile qui exige un grand équilibre personnel. En effet, une attitude ferme et claire de notre part, témoin de notre aptitude à ne pas nous laisser ni ébranler ni détruire, peut faire baisser l'angoisse et dédramatiser la situation. C'est alors que peut commencer un long travail de compréhension et de verbalisation, qui permet au couple de reconnaître ses peurs, de les nommer et de découvrir leur origine. Dans certaines situations, il est nécessaire de faire prendre conscience des comportements qui ne font que répéter ce qui a autrefois été subi dans la violence : le cercle vicieux peut ainsi être brisé.

En cheminant avec ces couples, en partant d'une situation présente dramatique, nous tenons compte d'un passé parfois très douloureux et leur donnons la possibilité de choisir une autre direction. Nous sommes là pour aider à maîtriser et à orienter différemment des tensions destructrices pour qu'elles deviennent élan vital. Le passé et le présent ne doivent pas rester une prison et l'avenir n'est pas une fatalité.

Clélia AMALDI

Véronique COMPAGNON

On dit d'un fleuve emportant tout qu'il est violent,
mais on ne dit jamais rien de la violence
des rives qui l'enserrent.

Bertolt Brecht

Vous souhaitez soutenir notre association ?

Nous serons heureux de recevoir vos dons sur notre
CCP 12-10967-2

Vous souhaitez devenir membre de notre association ?

Cotisation annuelle :

Fr. 40,- pour les personnes et les couples

Fr. 80,- pour les personnes morales et les associations

*Les membres de l'association recevront **LA GAZETTE** gratuitement*

Si vous n'êtes pas membre de l'association, nous vous proposons un abonnement à

LA GAZETTE

Abonnement simple Fr. 10,- par an

Abonnement de soutien Fr. 20,- par an

COUPLE ET FAMILLE

Rue du Roveray 16

1207 GENEVE

022.736.14.55

info@coupleetfamille.ch

consultations sur rendez-vous

français - espagnol - italien

retrouvez-nous

sur le web

www.coupleetfamille.ch

**PROCHAIN
NUMÉRO**

DÉCEMBRE

2008

- Je souhaite m'abonner à **LA GAZETTE**
- Abonnement simple - Fr. 10,- par an
- Abonnement de soutien - Fr. 20,- par an

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

- Je souhaite adhérer à l'association Couple et Famille - Fr. 40,- par an
- Personne morale, association - Fr. 80,- par an

Coupon à retourner à COUPLE ET FAMILLE - Rue du Roveray 16 - 1207 GENEVE
Demande d'abonnement ou d'adhésion par e-mail : info@coupleetfamille.ch